

AVENANT N°3 AU MARCHÉ N° 23T01
CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT PETITE ENFANCE
LOT 3 – COUVERTURE - ETANCHEITE

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le marché public de travaux n° 23T01, lot 3, conclu avec la société RAMERY pour la construction d'un équipement petite enfance à Crépy-en-Valois, et ses avenants n°1 (Décision DEC2024-36 du 29 mars 2024) et n°2 (Décision DEC2024-86 du 19 août 2024).

Vu les articles R.2194-4 (mise en œuvre clause de variation) et R.2194-7 (modification non substantielle) du Code de la commande publique,

Considérant la nécessité de procéder à une régularisation en prenant en compte le montant actualisé du marché pour calculer l'incidence réelle des avenants n°1 et n°2 (montant total des avenants / montant initial actualisé),

DECIDE

Article 1 :

Un avenant n°3 est conclu avec la société RAMERY, titulaire du lot 3 *couverture-étanchéité* du marché 23T01, sans modification du marché.

Article 2 :

Cet avenant a pour objet le recalcul de l'incidence financière des avenants n°1 et n°2 après ajout de l'actualisation du 19 septembre 2023 au montant initial du marché. Le montant total du marché étant porté à 217.969,08 €/HT (261.562,90 €/TTC), l'incidence financière de cet avenant est de 4,22 % (au lieu de 4,29 %).

Article 3 :

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 16 décembre 2024

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

17 DEC. 2024



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20241216-DEC2024-129-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024